

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRSS
philippe mongodin
02.41.62.19.97
contact@irss.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

• Être titulaire du PSC1 • Fournir son certificat de participation à la JDC

Prérequis pédagogiques :

• Avoir une pratique assidue des activités de la forme dans la ou les options choisies. • Valider les tests d'exigences préalables (TEP)* du Ministère Jeunesse et Sport : épreuve de suivi de cours collectifs (option A), test Luc Léger (option A et B) • Valider les tests IRSS (sous réserve d'organisation) : écrit et QCM de culture générale sportive, entretien de motivation, épreuves physiques (Musculature/Cours collectifs/démonstration d'haltérophilie)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs : • Former des professionnels directement opérationnels dans le secteur des métiers de la forme, en cours collectifs (option A) et en haltérophilie-musculation (option B). • Être autonome dans l'accueil et la prise en charge d'un ou plusieurs pratiquants • Être capable de participer au fonctionnement d'une structure tout en valorisant ses activités et pratiques • Disposer d'outils pour conduire des séances d'initiation, d'animation, d'entraînement et de perfectionnement dans les activités de la forme **Résultats :** Ce titre vise à développer des compétences : • Être autonome dans l'accueil et l'encadrement d'un ou plusieurs pratiquants • Être capables de participer au fonctionnement d'une structure tout en valorisant ses activités et pratiques sportives • Disposant d'outils pour conduire des séances d'initiation, d'animation, d'entraînement et de perfectionnement dans les activités de la forme **Poursuite de parcours et débouchés :** Educateur sportif en centre de remise en forme, de thalassothérapie, tourisme de loisirs et associations. Mais aussi coach sportif, préparateur physique ou même gérant de club. • Concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) • DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle menant vers de la coordination de projet puis possibilité de poursuivre vers un DESJEPS permettant la direction d'une structure. • DEJEPS spécialité performance en Haltérophilie • Diplôme Universitaire de Préparation Physique La possibilité de travailler dans toute l'Union Européenne après l'obtention du BPJEPS AF (accréditations européennes de Personal Trainer de l'EREPS) : <https://www.ereps.eu/>

Contenu et modalités d'organisation

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure • Produire des écrits professionnels. • Promouvoir les projets et actions de la structure. • Repérer les attentes et les besoins des différents publics et choisir les démarches adaptées et adapter sa communication. • Garantir l'intégrité physique et morale des publics • Se situer dans la structure et participer à sa vie • Situer la structure dans les différents types d'environnement **UC2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure • Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli • Définir les objectifs et les modalités d'évaluation • Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet • Planifier les étapes de réalisation d'un projet d'animation, animer une équipe dans ce cadre et réguler. • Evaluer son projet, le bilanter, le faire évoluer **UC3 :** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme • Fixer les objectifs de séance, de cycle en fonction des publics. • Organiser et programmer la séance, le cycle d'animation, d'apprentissage. • Animer et Adapter son action • Evaluer **UC4 A :** Mobiliser les techniques des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'apprentissage pour l'option « Cours collectifs » • Utiliser et maîtriser les gestes techniques • Maîtriser et faire appliquer le cadre et la réglementation de la pratique • Sensibiliser les publics aux règles • Garantir les conditions de pratique en sécurité

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités de la forme option cours collectifs - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

• Educateur sportif en centre de remise en forme, de thalassothérapie, tourisme de loisirs et associations. Mais aussi coach sportif, préparateur physique ou même gérant de club. • Concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) • DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle menant vers de la coordination de projet puis possibilité de poursuivre vers un DESJEPS permettant la direction d'une structure

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|---------------|------------------------|---------------|--------------|---|
| 00394691 | du 09/09/2024 au 02/07/2025 | Royan (17) | IRSS SPORT ROYAN | | Non éligible |  |
| 00394690 | du 09/09/2024 au 02/07/2025 | Bordeaux (33) | IRSS SPORT BORDEAUX | | Non éligible |  |
| 00537293 | du 29/08/2025 au 31/08/2026 | Bordeaux (33) | IRSS SPORT BORDEAUX | | Non éligible |  |

00537294

du 29/08/2025 au
31/08/2026

Royan (17)

IRSS SPORT ROYAN

Non
éligible

